

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-100 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget principal de La Calé de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	8 370 032,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	18 477 784,00
.014	Atténuations de produits	12 718 908,00
65	Autres charges de gestion courante	25 672 465,00
66	Charges financières	455 000,00
67	Charges spécifiques	50 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	35 000,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 424 811,00
		<b>69 204 000,00</b>

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	1 260 026,88
20	Immobilisations incorporelles	1 820 212,00
204	Subventions d'équipement versées	4 153 000,00
21	Immobilisations corporelles	7 839 272,00
23	Immobilisations en cours	2 690 837,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 000,00
.041	Opérations patrimoniales	300 000,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 131 225,45
	<b>Reports</b>	<b>3 695 226,67</b>
		<b>24 007 800,00</b>

LES RECETTES en €

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.013	Atténuations de charges	30 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 211 280,00
73	Impôts et taxes	17 066 647,00
731	Fiscalité locale	31 580 278,00
74	Dotations et participations	14 778 382,12
75	Autres produits de gestion courante	305 111,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	35 000,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 000,00
.002	Résultat de fonctionnement reporté	3 089 301,88
		<b>69 204 000,00</b>

LES RECETTES en €

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 580 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 478 144,12
13	Subventions d'investissement	423 029,09
16	Emprunts et dettes assimilées	9 896 636,79
27	Autres immobilisations financières	1 306 871,00
.024	Produits des cessions d'immobilisations	1 250 000,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 424 811,00
.041	Opérations patrimoniales	300 000,00
	<b>Reports</b>	<b>3 348 308,00</b>
		<b>24 007 800,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

DELIBERATION

Envoyé en préfecture le 17/04/2024  
Reçu en préfecture le 17/04/2024  
Publié le  
ID : 033-200070092-20240410-2024\_04\_100-BF



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé

Fait à Libourne **18 avril 2024**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024\_04\_100-BF



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-101 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE TRANSPORT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « transport » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	9 623 202,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	298 119,00
.014	Atténuations de produits	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6 750,00
66	Charges financières	34 000,00
67	Charges exceptionnelles	33 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	2 600,00
.022	Dépenses imprévues	70 129,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	320 700,00
		<b>10 393 500,00</b>

BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	59 962,70
20	Immobilisations incorporelles	135 000,00
21	Immobilisations corporelles	832 370,00
.041	Opérations patrimoniales	50 000,00
.001	Soide d'exécution de la section d'investissement reporté	275 780,00
	<b>Reports</b>	<b>48 887,30</b>
		<b>1 402 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	1 075 000,00
73	Produits issus de la fiscalité	5 300 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 376 800,00
75	Autres produits de gestion courante	51 392,50
78	Reprises sur provisions et dépréciations	2 600,00
.002	Résultat d'exploitation reporté	587 707,50
		<b>10 393 500,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
1068	Autres réserves	324 667,30
13	Subventions d'investissement	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	681 632,70
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	320 700,00
.041	Opérations patrimoniales	50 000,00
		<b>1 402 000,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le **18 avril 2024**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-102 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide:

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « Centre aquatique » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	1 555 993,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	2 006 000,00
65	Autres charges de gestion courante	12 407,00
66	Charges financières	454 000,00
67	Charges spécifiques	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	3 000,00
.023	Virement à la section d'investissement	750 000,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	272 600,00
		<b>5 059 000,00</b>

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	942 672,08
21	Immobilisations corporelles	538 990,00
23	Immobilisations en cours	3 384 238,00
.041	Opérations patrimoniales	213 000,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	756 199,03
	Reports	69 900,89
		<b>5 905 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.013	Atténuations de charges	4 703,36
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 787 313,00
74	Dotations et participations	3 040 000,00
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 000,00
.002	Résultat de fonctionnement reporté	223 983,64
		<b>5 059 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	643 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	826 099,92
13	Subventions d'investissement	174 660,04
16	Emprunts et dettes assimilées	3 025 640,04
.021	Virement de la section de fonctionnement	750 000,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	272 600,00
.041	Opérations patrimoniales	213 000,00
		<b>5 905 000,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cal le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Le Président,  
 Philippe BUISSON

Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-103 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ZAE DE FRAPPE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	133 999,19
65	Autres charges de gestion courante	1 111,00
66	Charges financières	6 000,00
.042	Variations des stocks	17 920,81
.043	Transferts des charges financières	6 000,00
		<b>165 031,00</b>

BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	501 465,26
.040	Variations des stocks	157 920,74
		<b>659 386,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.042	Variations des stocks	157 920,74
.043	Transferts des charges financières	6 000,00
.002	Résultat de fonctionnement reporté	1 110,26
		<b>165 031,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.040	Variations des stocks	17 920,81
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	641 465,19
		<b>659 386,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance

Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-104 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 1 ET 2 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	10 000,00
.042	Variations des stocks	860 407,00
		<b>870 407,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	737 928,00
75	Autres produits de gestoin courante	122 478,50
.042	Variations des stocks	10 000,00
.002	Résultat de fonctionnement reporté	0,50
		<b>870 407,00</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	850 407,00
.040	Variations des stocks	10 000,00
		<b>860 407,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.040	Variations des stocks	860 407,00
		<b>860 407,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cal le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-105 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 3 ET 4 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU 3 et 4**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	2 355 000,00
66	Charges financières	60 000,00
.042	Variations des stocks	2 860 768,00
.043	Transferts des charges financières	60 000,00
		<b>5 335 768,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.042	Variations des stocks	5 275 768,00
.043	Transferts des charges financières	60 000,00
		<b>5 335 768,00</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU 3 et 4**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000,00
.040	Variations des stocks	5 275 768,00
.001	Solde d'exécution	1 949 768,00
		<b>7 375 536,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	4 514 768,00
.040	Variations des stocks	2 860 768,00
		<b>7 375 536,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le  
 Fait à Libourne **18 avril 2024**  
 Le Président,  
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance

Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance





SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-106 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ZAE DE CAMPARIAN : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « zone d'activités économiques de Camparian » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE CAMPARIAN - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	4 023 767,00
66	Charges financières	12 000,00
.042	Variations des stocks	482 033,00
.043	Transferts des charges financières	12 000,00
		<b>4 529 800,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.042	Variations des stocks	4 517 800,00
.043	Transferts des charges financières	12 000,00
		<b>4 529 800,00</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE CAMPARIAN - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00
.040	Variations des stocks	4 517 800,00
		<b>4 537 800,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	4 037 800,22
.040	Variations des stocks	482 033,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 966,78
		<b>4 537 800,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calie

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-107 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « pépinière d'entreprises » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	97 284,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00
67	Charges spécifiques	366,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	450,00
.023	Virement à la section d'investissement	100 850,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 900,00
		<b>288 350,00</b>

**BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.16	Dépôts et cautionnements reçus	500,00
21	Immobilisations corporelles	108 750,00
	<b>Reports</b>	<b>8 837,00</b>
		<b>118 087,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	27 491,00
75	Autres produits de gestion courante	211 929,19
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	450,00
.002	Résultat de fonctionnement reporté	48 479,81
		<b>288 350,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	8 376,15
.16	Dépôts et cautionnements reçus	500,00
.021	Virement de la section de fonctionnement	100 850,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 900,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	460,85
		<b>118 087,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-108 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----





**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « port de Libourne – Saint-Emilion » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION  
SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	92 200,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	115 821,00
65	Autres charges de gestion courante	1 020,00
66	Charges financières	12 200,00
67	Charges exceptionnelles	500,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	1 000,00
.022	Dépenses imprévues	6 759,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 300,00
		<b>396 800,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	182 800,00
74	Subventions d'exploitation	103 000,00
75	Autres produits de gestion courante	32 754,69
78	Reprises sur provisions et dépréciations	1 000,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 600,00
.002	Résultat d'exploitation reporté	5 645,31
		<b>396 800,00</b>

BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION  
SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	78 000,00
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00
21	Immobilisations corporelles	86 800,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	71 600,00
.041	Opérations patrimoniales	20 000,00
	Report	45 750,00
		<b>342 150,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
1068	Autres réserves	31 357,32
16	Emprunts et dettes assimilées	109 100,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 300,00
.041	Opérations patrimoniales	20 000,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	14 392,68
		<b>342 150,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-109 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
 BUDGET ANNEXE GEMAPI : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « GEMAPI » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE GEMAPI - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	144 660,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	127 040,00
.014	Atténuations de produits	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	475 950,00
66	Charges financières	40 000,00
.023	Virement à la section d'investissement	230 000,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 350,00
		<b>1 097 000,00</b>

BUDGET ANNEXE GEMAPI - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	39 996,35
20	Immobilisations incorporelles	445 000,00
21	Immobilisations corporelles	385 250,00
.041	Opérations patrimoniales	150 000,00
	Reports	199 553,65
		<b>1 219 800,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
731	Fiscalité locale	830 000,00
75	Autres produits de gestion courante	704,11
.002	Résultat de fonctionnement reporté	266 295,89
		<b>1 097 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	136 000,00
13	Subventions d'investissement	164 745,00
16	Emprunts et dettes assimilées	256 152,18
.021	Virement de la section de fonctionnement	230 000,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 350,00
.041	Opérations patrimoniales	150 000,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	233 552,82
		<b>1 219 800,00</b>

- d'autoriser le Président, au titre de l'exercice 2024, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-110 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----





**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LIBOURNE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau potable - Libourne » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	105 900,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	57 800,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00
66	Charges financières	75 000,00
.022	Dépenses imprévues	29 900,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	247 000,00
		<b>516 100,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	330 000,00
75	Autres produits de gestion courante	85 050,42
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100,00
.002	Résultat d'exploitation reporté	94 949,58
		<b>516 100,00</b>

BUDGET ANNEXE EAU LIBOURNE - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	170 129,44
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00
21	Immobilisations corporelles	190 000,00
23	Immobilisations en cours	620 000,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100,00
.041	Opérations patrimoniales	50 000,00
	Reports	9 770,56
		<b>1 136 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
13	Subventions d'investissement	226 285,00
16	Emprunts et dettes assimilées	363 822,98
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	247 000,00
.041	Opérations patrimoniales	50 000,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	248 892,02
		<b>1 136 000,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance

Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-111 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Héléne ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
 BUDGET ANNEXE EAU PORTABLE LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL : VOTE DU  
 BUDGET PRIMITIF 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau potable – Les Billaux – Lalande de Pomerol » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE EAU BILLAUX-LALANDE DE POMEROL  
 SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	265 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	400,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 100,00
		<b>275 500,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 997,15
78	Reprises sur provisions et dépréciations	400,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200,00
.002	Résultat d'exploitation reporté	241 902,85
		<b>275 500,00</b>

BUDGET ANNEXE EAU LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL  
 SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	110 000,00
23	Immobilisations en cours	34 800,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	200,00
		<b>165 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
13	Subventions d'investissement	3 875,08
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 100,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	152 024,92
		<b>165 000,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

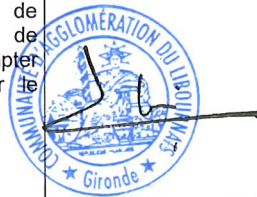
18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-112 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter :

- le budget primitif du budget annexe « assainissement collectif de La Cali - Libourne » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	262 350,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	278 854,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00
66	Charges financières	800 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	10 000,00
.022	Dépenses imprévues	146 596,00
.023	Virement à la section d'investissement	1 744 000,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 124 200,00
		<b>4 377 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	3 712 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 057,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations	10 000,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 800,00
.002	Résultat d'exploitation reporté	469 143,00
		<b>4 377 000,00</b>

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LIBOURNE- SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	1 350 271,57
20	Immobilisations incorporelles	102 500,00
21	Immobilisations corporelles	219 470,00
23	Immobilisations en cours	7 999 000,00
4581	Opérations pour le compte de tiers	390 000,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	140 800,00
.041	Opérations patrimoniales	300 000,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 903 813,85
	Reports	32 144,58
		<b>12 438 000,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
1068	Autres réserves	1 935 958,43
13	Subventions d'investissement	2 408 801,50
16	Emprunts et dettes assimilées	4 535 040,07
4582	Opérations pour compte de tiers	390 000,00
.021	Virement de la section d'exploitation	1 744 000,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 124 200,00
.041	Opérations patrimoniales	300 000,00
		<b>12 438 000,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-113 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « assainissement collectif de La Cali – Les Billaux-Lalande de Pomerol » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	200 000,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00
66	Charges financières	33 500,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	1 600,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78 000,00
		<b>318 600,00</b>

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
16	Emprunts et dettes assimilés	69 918,49
20	Immobilisations incorporelles	60 000,00
21	Immobilisations corporelles	18 500,00
23	Immobilisations en cours	1 500,00
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 000,00
.001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	110 041,23
	Reports	5 640,28
		<b>299 600,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	271 085,38
78	Reprises sur provisions et dépréciations	1 600,00
.042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	34 000,00
.002	Résultat d'exploitation reporté	11 914,62
		<b>318 600,00</b>

LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
1068	Autres réserves	115 681,51
13	Subventions d'investissement	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	75 918,49
.040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	78 000,00
		<b>299 600,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du

Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,

Vice-présidente,

Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-114 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
 BUDGET ANNEXE RÉGIE COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 13 février 2024,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2024,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif de La Cali » de l'exercice 2024, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION**

LES DEPENSES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
.011	Charges à caractère général	4 500,00
.012	Charges de personnel et frais assimilés	2 030,00
65	Autres charges de gestion courante	150,00
67	Charges exceptionnelles	150,00
		<b>6 830,00</b>

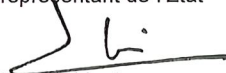
LES RECETTES en €		
Chapitre	Libellé	BP 2024
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	6 695,10
.002	Résultat d'exploitation reporté	134,90
		<b>6 830,00</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024


Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

  
 Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



  
 Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-115 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

BUDGET PRINCIPAL : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - CRÉDITS DE PAIEMENT (AE-CP) ET DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT (AP-CP) AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Vu la délibération n°2023-12-316 du 19 décembre 2023 révisant ou créant les opérations au titre des autorisations d'engagement et de programme du budget principal,

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle ;
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses ;
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années ;
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement ;
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés ;
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés ;
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets ;
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'il convient au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder, au titre de l'année 2024, à la révision des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement et de créer les nouvelles APCP sur le budget principal selon le détail ci-annexé.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

## Autorisations de Programme

Libellé de l'AP	Aides à l'amélioration de l'habitat privé		
Numéro	15CN008		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	525 447,00		525 447,00
CP 2018 (réalisé)	235 259,00		235 259,00
CP 2019 (réalisé)	187 514,00		187 514,00
CP 2020 (réalisé)	230 089,00		230 089,00
CP 2021 (réalisé)	357 112,00		357 112,00
CP 2022 (réalisé)	346 390,00		346 390,00
CP 2023 (réalisé)	497 593,00		497 593,00
CP 2024	612 407,00	137 593,00	750 000,00
CP 2025	660 000,00	-20 000,00	640 000,00
CP 2026	670 000,00	-20 000,00	650 000,00
CP 2027	678 189,00	-97 593,00	580 596,00
<b>Total</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000 000,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	
Subventions	86 400
Autofinancement et/ou emprunt	4 913 600

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 15CN008

Libellé de l'AP	Aides à la production de logements locatifs sociaux		
Numéro	18CN055		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2019 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2020 (réalisé)	70 400,00		70 400,00
CP 2021 (réalisé)	88 200,00		88 200,00
CP 2022 (réalisé)	189 200,00		189 200,00
CP 2023 (réalisé)	253 800,00		253 800,00
CP 2024	1 082 600,00	-631 100,00	451 500,00
CP 2025	660 000,00	-40 000,00	620 000,00
CP 2026	655 800,00	-35 800,00	620 000,00
<b>Total</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>-706 900,00</b>	<b>2 293 100,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	2 293 100

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN055

Libellé de l'AP	Travaux de réhabilitation et d'accessibilité		
Numéro	16CN010		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	41 817,00		41 817,00
CP 2018 (réalisé)	326 389,00		326 389,00
CP 2019 (réalisé)	585 860,00		585 860,00
CP 2020 (réalisé)	699 966,00		699 966,00
CP 2021 (réalisé)	180 022,00		180 022,00
CP 2022 (réalisé)	127 955,00		127 955,00
CP 2023 (réalisé)	62 875,00		62 875,00
CP 2024	163 125,00	-8 125,00	155 000,00
<b>Total</b>	<b>2 188 009,00</b>	<b>-8 125,00</b>	<b>2 179 884,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	357 588
Subventions	339 731
Autofinancement et/ou Emprunt	1 482 565

Cette autorisation de programme est affectée sur les opérations 16CN010 et 16CN010-1 à 16CN010-4

Libellé de l'AP	Aménagement de terrains familiaux		
Numéro	17CN011		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2023 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2024	1 291 140,00	-590 296,00	700 844,00
CP 2025	30 532,00	429 968,00	460 500,00
CP 2026	0,00	20 500,00	20 500,00
<b>Total</b>	<b>1 321 672,00</b>	<b>-139 828,00</b>	<b>1 181 844,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	193 870
Subventions	168 000
Autofinancement et/ou Emprunt	819 974

Cette autorisation de programme est affectée sur les opérations 17CN011 et 17CN011-1 à 17CN011-3

Libellé de l'AP		Maison de l'entreprise et de l'emploi	
Numéro		17CN012	
CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2023 (réalisé)	7 440,00		7 440,00
CP 2024	2 644 183,00	-2 450 471,00	193 712,00
CP 2025	2 362 069,00	46 431,00	2 408 500,00
CP 2026	0,00	989 000,00	989 000,00
<b>Total</b>	<b>5 013 692,00</b>	<b>-1 415 040,00</b>	<b>3 598 652,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	590 323
Subventions	10 612
Autofinancement et/ou Emprunt	2 997 717

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 17CN012

Libellé de l'AP		ALSH Arveyres	
Numéro		20CN003	
CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	11 664,00		11 664,00
CP 2022 (réalisé)	6 900,00		6 900,00
CP 2023 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2024	3 649 740,00	-3 354 740,00	295 000,00
CP 2025	0,00	2 161 000,00	2 161 000,00
CP 2026	0,00	1 620 750,00	1 620 750,00
CP 2027	0,00	540 250,00	540 250,00
<b>Total</b>	<b>3 668 304,00</b>	<b>967 260,00</b>	<b>4 635 564,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	760 418
Subventions	0
Autofinancement et/ou Emprunt	3 875 146

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20CN003

Libellé de l'AP		Documents d'urbanisme	
Numéro		18CN014	
CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	153 456,00		153 456,00
CP 2021 (réalisé)	166 912,00		166 912,00
CP 2022 (réalisé)	422 930,00		422 930,00
CP 2023 (réalisé)	467 918,00		467 918,00
CP 2024	1 285 000,00	30 000,00	1 315 000,00
CP 2025	252 000,00	58 000,00	310 000,00
CP 2026	0,00	290 000,00	290 000,00
<b>Total</b>	<b>2 748 216,00</b>	<b>378 000,00</b>	<b>3 126 216,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	512 824
Subventions	120 000
Autofinancement et/ou Emprunt	2 493 392

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN014

Libellé de l'AP		Village artisanal	
Numéro		18CN002	
CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	33 552,00		33 552,00
CP 2023 (réalisé)	84 897,00		84 897,00
CP 2024	1 314 874,00	-1 094 874,00	220 000,00
CP 2025	897 046,00	842 011,00	1 739 057,00
<b>Total</b>	<b>2 330 369,00</b>	<b>-252 863,00</b>	<b>2 077 506,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	340 794
Subventions	0
Autofinancement et/ou Emprunt	1 736 712

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN002

Libellé de l'AP		Concession aménagement cœur de Bastide Libourne	
Numéro		21CN003	
CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2022 (réalisé)	204 240,00		204 240,00
CP 2023 (réalisé)	204 240,00		204 240,00
CP 2024	205 760,00	38 240,00	244 000,00
CP 2025	205 000,00	32 000,00	237 000,00
CP 2026	205 000,00	32 000,00	237 000,00
CP 2027	205 000,00	32 000,00	237 000,00
CP 2028	205 000,00	32 000,00	237 000,00
CP 2029	205 000,00	32 000,00	237 000,00
CP 2030	205 000,00	32 000,00	237 000,00
<b>Total</b>	<b>1 844 240,00</b>	<b>230 240,00</b>	<b>2 074 480,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	2 074 480

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 21CN003



**Libellé de l'AP** **Développement commerces ruraux**  
 Numéro 21CN002

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2023 (réalisé)	184 125,00		184 125,00
CP 2024	534 154,00	-244 817,00	289 337,00
CP 2025	780 000,00	-175 680,00	604 320,00
CP 2026	0,00	317 160,00	317 160,00
<b>Total</b>	<b>1 498 279,00</b>	<b>-103 337,00</b>	<b>1 394 942,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	228 826
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 166 116

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 21CN002

**Libellé de l'AP** **Site Ecole des Girondins - relogement crèche Libourne**  
 Numéro 18CN041

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2023 (réalisé)	62 338,00		62 338,00
CP 2024	1 854 401,00	-1 016 801,00	837 600,00
CP 2025	3 576 562,00	1 258 900,00	4 835 462,00
<b>Total</b>	<b>5 493 301,00</b>	<b>242 099,00</b>	<b>5 735 400,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	940 835
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	4 794 565

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN041

**Libellé de l'AP** **ALSH Lapouyade (substitution site Maine Pommier)**  
 Numéro 20CN007

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2023 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2024	500 000,00	-340 000,00	160 000,00
CP 2025	500 000,00	528 533,00	1 028 533,00
CP 2026	0,00	514 267,00	514 267,00
<b>Total</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>702 800,00</b>	<b>1 702 800,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	279 327
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 423 473

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20CN007

**Libellé de l'AP** **PEM - Pôle d'Echange Multimodal**  
 Numéro 21CN001

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2023 (réalisé)	168 090,00		168 090,00
CP 2024	1 575 000,00	-837 500,00	737 500,00
CP 2025	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
CP 2026	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00
CP 2027	0,00	7 200 000,00	7 200 000,00
CP 2028	0,00	7 473 000,00	7 473 000,00
CP 2029	0,00	600 000,00	600 000,00
<b>Total</b>	<b>1 743 090,00</b>	<b>23 435 500,00</b>	<b>25 178 590,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	0
Subventions	15 200
Autofinancement et/ou emprunt	25 163 390
fiche PPI	

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 21CN001

**Libellé de l'AP** **ALSH Guîtres**  
 Numéro 22CN002

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2024	307 000,00	-232 000,00	75 000,00
CP 2025	0,00	1 587 360,00	1 587 360,00
CP 2026	0,00	396 840,00	396 840,00
<b>Total</b>	<b>307 000,00</b>	<b>1 752 200,00</b>	<b>2 059 200,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	337 791
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 721 409

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 22CN002

Libellé de l'AP	ALSH Saint Denis de Pile		
Numéro	22CN005		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2024	715 000,00	-520 000,00	195 000,00
CP 2025	0,00	2 104 267,00	2 104 267,00
CP 2026	0,00	2 104 267,00	2 104 267,00
CP 2027	0,00	526 066,00	526 066,00
<b>Total</b>	<b>715 000,00</b>	<b>4 214 600,00</b>	<b>4 929 600,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	808 652
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	4 120 948

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 22CN005

Libellé de l'AP	ALSH Les Eglisottes		
Numéro	22CN007		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2024	236 000,00	-156 000,00	80 000,00
CP 2025	0,00	1 134 667,00	1 134 667,00
CP 2026	0,00	567 333,00	567 333,00
<b>Total</b>	<b>236 000,00</b>	<b>1 546 000,00</b>	<b>1 782 000,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	292 319
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 489 681

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 22CN007

### Autorisations d'Engagement

Libellé de l'AE	Animation de la plateforme de rénovation de l'habitat privé		
Numéro	15CN107		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	343 856,00		343 856,00
CP 2018 (réalisé)	117 419,00		117 419,00
CP 2019 (réalisé)	229 983,00		229 983,00
CP 2020 (réalisé)	325 086,00		325 086,00
CP 2021 (réalisé)	405 784,00		405 784,00
CP 2022 (réalisé)	459 163,00		459 163,00
CP 2023 (réalisé)	419 746,00		419 746,00
CP 2024	826 214,00	-155 708,00	670 506,00
CP 2025	672 500,00		672 500,00
CP 2026	672 500,00		672 500,00
CP 2027	672 500,00		672 500,00
<b>Total</b>	<b>5 144 751,00</b>	<b>-155 708,00</b>	<b>4 989 043,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	
Subventions	1 714 190
Autofinancement et/ou Emprunt	3 274 853

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 15CN107

Libellé de l'AE	Etude habitat		
Numéro	17CN108		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	13 950,00		13 950,00
CP 2018 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2019 (réalisé)	32 188,00		32 188,00
CP 2020 (réalisé)	9 270,00		9 270,00
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2023 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2024	60 000,00	10 000,00	70 000,00
<b>Total</b>	<b>115 408,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>125 408,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	
Subventions	21 640
Autofinancement et/ou Emprunt	103 768

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 17CN108

## NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Libellé de l'AP	Espace Piétons Zone Dagueys		
Numéro	18CN052		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2024	0,00	974 685,00	974 685,00
CP 2025	0,00	957 600,00	957 600,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>1 932 285,00</b>	<b>1 932 285,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	316 972
Subventions	276 167
Autofinancement et/ou emprunt	1 339 146

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN052

Libellé de l'AP	Centre Technique CALI		
Numéro	20CN005		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2024	0,00	424 045,00	424 045,00
CP 2025	0,00	694 070,00	694 070,00
CP 2026	0,00	344 810,00	344 810,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>1 462 925,00</b>	<b>1 462 925,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	239 978
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 222 947

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20CN005

## OPERATION TERMINEE

Libellé de l'AP	ALSH et Ecole de Musique Izon		
Numéro	18CN010		

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2018 (réalisé)	757 787,00		757 787,00
CP 2019 (réalisé)	2 518 815,00		2 518 815,00
CP 2020 (réalisé)	414 993,00		414 993,00
CP 2021 (réalisé)	77 588,00		77 588,00
CP 2022 (réalisé)	10 032,00		10 032,00
CP 2023 (réalisé)	15 550,00		15 550,00
<b>Total</b>	<b>3 794 765,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 794 765,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	622 493
Subventions	442 221
Autofinancement et/ou Emprunt	2 730 051

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN010



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-116 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### BUDGET ANNEXE TRANSPORT : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT (AP-CP) AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n°2023-12-318 du 19 décembre 2023 révisant les opérations au titre des autorisations de programme au budget annexe « transport »,

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'il convient au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder au titre de l'année 2024 à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP) sur le budget annexe transport selon le détail suivant :

**Libellé de l'AP** **Mise à niveau des poteaux d'arrêt**

Numéro 16NT104

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2019 (réalise)	274 281,00		274 281,00
CP 2020 (réalise)	277 723,00		277 723,00
CP 2021 (réalise)	100 174,00		100 174,00
CP 2022 (réalise)	99 298,00		99 298,00
CP 2023 (réalise)	95 744,00		95 744,00
CP 2024	160 256,00	18 214,00	178 470,00
CP2025	0,00	128 000,00	128 000,00
<b>Total</b>	<b>1 007 476,00</b>	<b>146 214,00</b>	<b>1 153 690,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	189 251
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	964 439

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 16NT104

**Libellé de l'AP** **Travaux schéma directeur d'accessibilité**

Numéro 16NT105

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2016 (réalise)	9 167,00		9 167,00
CP 2017 (réalise)	20 691,00		20 691,00
CP 2018 (réalise)	370 690,00		370 690,00
CP 2019 (réalise)	153 608,00		153 608,00
CP 2020 (réalise)	123 947,00		123 947,00
CP 2021 (réalise)	136 006,00		136 006,00
CP 2022 (réalise)	88 262,00		88 262,00
CP 2023 (réalise)	134 908,00		134 908,00
CP 2024	139 092,00	108 908,00	248 000,00
CP 2025	112 000,00	218 000,00	330 000,00
CP 2026	112 000,00	218 000,00	330 000,00
<b>Total</b>	<b>1 400 371,00</b>	<b>544 908,00</b>	<b>1 945 279,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	319 104
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 626 175

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 16NT105

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024\_04\_116-DE



SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-117 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT (AP-CP) AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n° 2023-12-317 du 19 décembre 2023 révisant l'autorisation de programme et de crédits de paiement (APCP) du budget annexe Centre Aquatique ;

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'il convient au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP), au titre de l'année 2024, sur le budget annexe centre aquatique selon le détail suivant :



**Libell  de l'AP Centre aquatique**

Num ro 15CN007

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2016 (r�alis� sur BP)	395 929,00		395 929,00
CP 2017 (r�alis� sur BP)	2 466 604,00		2 466 604,00
CP 2018 (r�alis�)	4 542 860,00		4 542 860,00
CP 2019 (r�alis�)	13 412 032,00		13 412 032,00
CP 2020 (r�alis�)	11 047 922,00		11 047 922,00
CP 2021 (r�alis�)	7 148 267,00		7 148 267,00
CP 2022 (r�alis�)	519 350,00		519 350,00
CP 2023 (r�alis�)	255 335,00	77 949,00	333 284,00
CP 2024	154 665,00	-94 665,00	60 000,00
<b>Total</b>	<b>39 942 964,00</b>	<b>-16 716,00</b>	<b>39 926 248,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A.	6 549 502
Subventions	5 575 499
Autofinancement et/ou emprunt	27 801 247

Cette autorisation de programme est affect e sur l'op ration 15CN007

**Libell  de l'AP Installation photovolta que Parking Calin sie**

Num ro 22CA001

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2022 (r�alis�)	0,00		0,00
CP 2023 (r�alis�)	65 890,00	107 495,00	173 385,00
CP 2024	2 105 120,00	26 794,00	2 131 914,00
<b>Total</b>	<b>2 171 010,00</b>	<b>134 289,00</b>	<b>2 305 299,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A.	378 161
Subventions	52 328
Autofinancement et/ou emprunt	1 874 810

Cette autorisation de programme est affect e sur l'op ration 22CA001

**Libell  de l'AP Piscine Saint Seurin sur l'Isle**

Num ro 23CN007

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2023 (r�alis�)	58 230,00	0,00	58 230,00
CP 2024	1 100 888,00	127 436,00	1 228 324,00
CP 2025	0,00	1 895 000,00	1 895 000,00
<b>Total</b>	<b>1 159 118,00</b>	<b>2 022 436,00</b>	<b>3 181 554,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A.	521 902
Subventions	228 900
Autofinancement	2 430 752

Cette autorisation de programme est affect e sur l'op ration 23CN007

Certifi  ex cutoire compte tenu de la transmission en Sous-Pr fecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait   Libourne 18 avril 2024

Le Pr sident informe que la pr sente d lib ration peut faire l'objet d'un recours pour exc s de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un d lai de deux mois   compter de sa publication et de sa r ception par le repr sentant de l' tat

Le Pr sident,  
Philippe BUISSON



Pour exp dition conforme et par d l gation  
Philippe BUISSON,  
Pr sident de la Communaut  d'Agglom ration du Libournais,  
Pr sident de s ance

Fabienne FONTENEAU,  
Vice-pr sidente,  
Secr taire de s ance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024\_04\_117-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

DELIBERATION n°2024-04-118 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LIBOURNE : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT (AP-CP) AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n°2023-12-320 du 19 décembre 2023 révisant les autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP) du budget annexe eau de La Cali – Libourne ;

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'il convient au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP), au titre de l'année 2024, sur le budget annexe eau de La Cali - Libourne selon le détail suivant :

**Libellé de l'AP** **Réhabilitation des Châteaux d'eau**  
 Numéro 20EL01APCP

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	12 770,00		12 770,00
CP 2021 (réalisé)	17 500,00		17 500,00
CP 2022 (réalisé)	243 901,00		243 901,00
CP 2023 (réalisé)	7 076,00		7 076,00
CP 2024	472 924,00	-352 924,00	120 000,00
CP 2025	400 000,00	-300 000,00	100 000,00
<b>Total</b>	<b>1 154 171,00</b>	<b>-652 924,00</b>	<b>501 247,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A.	82 225
Subventions	64 764
Autofinancement et/ou emprunt	354 258

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20EL01APCP

**Libellé de l'AP** **Réhabilitation des réseaux d'eau potable**  
 Numéro 20EL02APCP

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	309 292,00		309 292,00
CP 2021 (réalisé)	906 031,00		906 031,00
CP 2022 (réalisé)	14 715,00		14 715,00
CP 2023 (réalisé)	49 953,00		49 953,00
CP 2024	950 047,00	-450 047,00	500 000,00
CP 2025	500 000,00	0,00	500 000,00
CP 2026	500 000,00	0,00	500 000,00
<b>Total</b>	<b>3 230 038,00</b>	<b>-450 047,00</b>	<b>2 779 991,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A.	456 030
Subventions	158 285
Autofinancement et/ou emprunt	2 165 676

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20EL02APCP

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

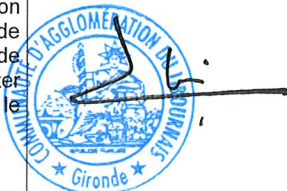
18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024\_04\_118-DE



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2024**

**DELIBERATION n°2024-04-119 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 04/04/2024**

L'an deux mille vingt quatre, le 10 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle des fêtes à Abzac, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents (54) :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Philippe MARIGOT, Paquerette PEYRIDIEUX, Laura RAMOS, Patrick DE MARCHI, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Josette TRAVAILLOT

**Absents (18) :**

Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Christophe GIGOT, Thierry LAFAYE, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote (6) :**

Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Michèle LACOSTE, Didier CAZENAVE pouvoir à Michel MASSIAS, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT (AP-CP) AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi n°2023-1322 en date du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n°2023-12-319 du 19 décembre 2023 révisant les autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP) du budget annexe assainissement collectif de La Cali – Libourne ;

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'il convient, au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster les autorisations de programme et les crédits de paiement déjà votés.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 2 avril 2024,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 2 avril 2024,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP), au titre de l'année 2024, sur le budget annexe assainissement collectif de La Cali - Libourne selon le détail suivant :

**Libellé de l'AP** **Programme séparatif**  
 Numéro 20AL01APCP

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	36 121,00		36 121,00
CP 2021 (réalisé)	2 108 677,00		2 108 677,00
CP 2022 (réalisé)	1 208 826,00		1 208 826,00
CP 2023 (réalisé)	2 532 746,00		2 532 746,00
CP 2024	3 517 254,00	-1 517 254,00	2 000 000,00
CP 2025	1 375 000,00	-875 000,00	500 000,00
CP 2026	0,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total</b>	<b>10 778 624,00</b>	<b>-1 892 254,00</b>	<b>8 886 370,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	1 457 720
Subventions	1 441 423
Autofinancement et/ou emprunt	5 987 227

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL01APCP

**Libellé de l'AP** **Programme de réhabilitation**  
 Numéro 20AL02APCP

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	730 581,00		730 581,00
CP 2021 (réalisé)	148 266,00		148 266,00
CP 2022 (réalisé)	1 701 649,00		1 701 649,00
CP 2023 (réalisé)	958 168,00		958 168,00
CP 2024	3 961 832,00	-2 761 832,00	1 200 000,00
CP 2025	2 620 000,00	-220 000,00	2 400 000,00
CP 2026	0,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total</b>	<b>10 120 496,00</b>	<b>-2 481 832,00</b>	<b>7 638 664,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	1 253 046
Fonds soutien investissement	265 324
Autofinancement et/ou emprunt	6 120 294

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL02APCP

**Libellé de l'AP** **Programme Bassin Bastide**  
 Numéro 20AL03APCP

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	1 929 929,00		1 929 929,00
CP 2021 (réalisé)	2 879 302,00		2 879 302,00
CP 2022 (réalisé)	3 776 172,00		3 776 172,00
CP 2023 (réalisé)	1 944 929,00		1 944 929,00
CP 2024	1 720 071,00	479 929,00	2 200 000,00
CP 2025	2 140 000,00	60 000,00	2 200 000,00
CP 2026	0,00	2 100 000,00	2 100 000,00
<b>Total</b>	<b>14 390 403,00</b>	<b>2 639 929,00</b>	<b>17 030 332,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	2 793 656
Fonds soutien investissement	581 760
Autofinancement et/ou emprunt	13 654 916

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL03APCP

**Libellé de l'AP** **Station d'épuration de Condat**  
 Numéro 20AL04APCP

CP annuels	CP 2023	Actu BP 2024	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	74 052,00		74 052,00
CP 2021 (réalisé)	139 518,00		139 518,00
CP 2022 (réalisé)	201 642,00		201 642,00
CP 2023 (réalisé)	63 880,00		63 880,00
CP 2024	5 186 120,00	-2 476 120,00	2 710 000,00
CP 2025	5 000 000,00	3 300 000,00	8 300 000,00
CP 2026	10 000 000,00	-1 600 000,00	8 400 000,00
<b>Total</b>	<b>20 665 212,00</b>	<b>-776 120,00</b>	<b>19 889 092,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	3 262 607
Subventions	1 741 340
Autofinancement et/ou emprunt	14 885 145

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL04APCP

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

18 avril 2024

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240410-2024\_04\_119-DE